

Permis de conduire. Des réformes en cours.

Les réformes (loi Hamon 2014 et Macron 2015) visent à diminuer le coût notamment en plafonnant les tarifs d'accompagnement à l'épreuve pratique, en interdisant les frais de transfert entre auto-écoles et en réduisant de moitié les délais de passage du permis.

Afin de réduire les délais actuels, depuis le 1er juillet 2014, des retraités de la gendarmerie et de la police nationale et d'autres agents publics peuvent être mobilisés pour décharger les inspecteurs de la surveillance de l'épreuve théorique (le code). Actuellement, 36 agents de La poste ont été spécifiquement recrutés et formés. Plus de 2000 centres d'examen devraient ouvrir d'ici un an pour l'épreuve théorique contre seulement 560 centres publics aujourd'hui. Les objectifs fixés sont d'ores et déjà en passe d'être atteints puisque l'on peut constater que, à la mi-août, la réforme a ainsi réduit les délais moyens entre les deux passages à 66 jours, soit environ 150 à 300 euros d'économie par candidat. (www.gouvernement.fr).

Remarque. Les candidats confrontés à des délais d'attente de plusieurs mois étaient contraints de prendre de nombreuses leçons pour maintenir leur niveau en conduite. Chaque mois de délai gagné représente ainsi une économie d'environ 200 euros pour le candidat.

L'enquête. Elle s'est déroulée du samedi 4 au 18 juin 2016. Dans le Loiret-ouest 9 auto-écoles ont été visitées (1374 en France soit 11% des auto-écoles).

Affichage. Les auto-écoles enquêtées respectent bien l'obligation d'affichage pour un forfait mais ne signale pas les taux de réussite, qui sont pour une bonne part révélateurs de la qualité de l'enseignement. Il est donc dommage que cette indication ne soit pas actuellement obligatoire. Toutefois, il faut signaler que dans les prix des forfaits, la comparaison est difficile car les prestations peuvent être disparates (par exemple, frais de dossiers non inclus ou prestations incluses et non obligatoires).

Taux de réussite. Toujours dans nos auto-écoles visitées, en 2014, ils étaient en moyenne de 74% pour le code et de 65% pour la conduite, la moyenne départementale étant respectivement de 72% et 63%. En 2015, les taux de réussite annoncés oralement (et non vérifiés officiellement) sont de 87% pour le code et de 77% pour le conduite. Taux certainement surestimés.

Coût total du permis. Selon les auto-écoles, pour la France, le coût est de 1462 € en moyenne mais il est probablement largement sous-estimé. Il tourne plutôt autour de 1800 € car au-delà du coût du forfait pour 20 heures de conduite, les heures supplémentaires et les frais annexes font gonfler la facture. Rares sont les élèves qui réussissent en 20 h de leçons obligatoires. Il faut en moyenne 35 h.

Sur 6 auto-écoles de notre département le coût moyen annoncé est de 1479 €, chiffre lui aussi certainement sous-estimé.

Séances d'évaluation préalables. Toutes les auto-écoles de notre enquête procèdent à cette séance d'évaluation. Mais elles ne sont pas gratuites partout. Les remparts à Meung-sur-Loire, la Balgentienne à Beaugency et Thierry conduite à St-Jean-de-Braye les font payer (de 40 à 46 €).

Frais en cas de changement d'auto-écoles. Aucune des auto-écoles visitées ne demande de frais. Elles sont donc bien en conformité avec la loi Hamon de 2014. Cette interdiction figure à l'article L213-2 du Code de la route.

	Affichage			Taux de réussite en 2014				Prix	
	Forfait et prix	Taux de réussite code	Taux de réussite conduite	Code	Moyenne code dans le département	Conduite	Moyenne conduite département	Forfait 20 h (€)	Heure suppl. (€)
Les Remparts Meung/Loire	oui	non	non	61%	72%	72%	63%	1 216	38
Camille Beaugency	oui	non	non	74%	72%	63%	63%	998	
La Balgentienne Beaugency	oui	non	non	73%	72%	69%	63%	1 085	
Martine Piazza Orléans Bolière	oui	non	non	63%	72%	53%	63%	1 035	44
Nicolas Montagne Jargeau	oui	non	non	70%	72%	56%	63%	1 337	46
Semoy AE Semoy	oui	non	non	83%	72%	88%	63%	1 275	45
Thierry conduite St-Jean-de-Braye	oui	non	non	77%	72%	72%	63%	1 282	46
Gilles Archette Olivet	oui	non	non	84%	72%	58%	63%	1 100	43
Bokréro Orléans	oui	non	non	82%	72%	58%	63%	1 295	44

	Code				Formation		Coût final estimé du permis (en moyenne) (€)
	Avis sur la difficulté du code après refonte	Présence d'un formateur	Projection d'un DVD	Accessible sur Internet	Nombre d'heures (en moyenne)	Délai pour repasser en cas d'échec (semaines)	
Les Remparts Meung/Loire	Plus difficile	non	oui	non	25	5	1 406
Camille Beaugency	Plus difficile	non	oui	oui	25	5	
La Balgentienne Beaugency	Plus difficile	non	oui	oui	25	5	
Martine Piazza Orléans Bolière	Plus difficile	oui	oui	non	20		1 035
Nicolas Montagne Jargeau	Beaucoup plus difficile	non	oui	non	35		2 027
Semoy AE Semoy		oui	oui	oui	24	3	1 455
Thierry conduite St-Jean-de-Braye		non	oui	oui	25	6	1 512
Gilles Archette Olivet	Aussi difficile	non	oui	oui	28	4	1 444
Bokréro Orléans	Aussi difficile	non	oui	oui		4	

Accueil. Dans l'ensemble, nos enquêteurs ont été très bien accueillis. Dommage : ils n'ont pas tous obtenu les fiches tarifaires et n'ont pas pu avoir tous les renseignements souhaités. Les commerciaux interrogés ont presque tous insisté sur la nouvelle taxe de 30 € exigée à compter du 13 juin 2016 pour passer l'épreuve du code. Jusqu'alors cette épreuve était gratuite. Ils ont bien fait comprendre que cette redevance est versée à l'Etat et non aux prestataires !